



Sainte-Cécile-de-Milton

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

Dépôt du projet de règlement 681-2026

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Michel Larouche, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton à l'effet :

QUE le conseil municipal a présenté et déposé, le 09 mars 2026 le projet de règlement 681-2026 sur le code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton ayant pour objet d'énoncer les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des élus de celle-ci;

QUE l'adoption du règlement règlement 681-2026 sur le code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton sera faite lors de la séance du conseil qui se tiendra le 13 avril 2026 à 19h, au centre communautaire, 130, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton;

QUE ledit projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 112, rue Principale à Sainte-Cécile-de-Milton, durant les heures d'ouverture et sur le site internet au miltonqc.ca / Règlements municipaux / Projets de règlements municipaux.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton ce 12 mars 2026

Michel Larouche

Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je soussigné, Michel Larouche, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en la manière ordinaire prévue, le 12 mars 2026, entre 8h et 16h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 12 mars 2026

Michel Larouche

Directeur général et greffier-trésorier